

LU POUR VOUS

Gilets jaunes à Paris : le boulanger qui avait refusé de servir un policier est en garde à vue

Le Parisien.fr

Le 12 février 2019



Alors que la tension monte dehors, un policier tente de rentrer dans une boulangerie pour prendre un café

Lors d'une manifestation des Gilets jaunes, un boulanger n'avait pas souhaité servir un policier. Il va devoir expliquer aux enquêteurs que son geste n'était pas discriminatoire.

Le boulanger était-il « anti-flic » ? A-t-il délibérément refusé de servir le policier ? S'agit-il d'un acte discriminatoire ?

Ce mardi, le boulanger de la Maison Landemaine, située 180, boulevard du Temple (III^e) aura tout le loisir de s'expliquer. Le commerçant, âgé de 32 ans, a quitté ses fourneaux pour une

cellule de garde à vue au commissariat du XVIII^e.

L'affaire commence par une vidéo filmée à Paris, le samedi 2 février en marge de la manifestation des Gilets Jaunes, acte XII, à l'extérieur de la boulangerie.

La vidéo dure seulement 20 secondes. Elle a fait un carton sur les réseaux sociaux. La séquence montre un policier, reconnaissable à son brassard, empêché de rentrer dans la boulangerie. Et le boulanger, qu'on devine de dos, est entouré de Gilets jaunes.

Le policier repart dépité

Le dialogue est un peu surréaliste : « Tu vois une arme là ? », lui demande le fonctionnaire. « Je ne sais pas, je vous préviens juste », lui répond l'homme sur le pas de la boutique. « Donc c'est bon, on peut passer ? », insiste le fonctionnaire. « Si vous n'avez pas d'arme, oui », lui répète le responsable. « Je crois que je vais aller ailleurs, et à un autre moment de la journée, je vais aussi regarder ailleurs », lâche le policier, avant de tourner les talons.

Des explications de la boulangerie sur Facebook

Le boulanger, suite aux réactions, a posté sur Facebook, un message qui a été ensuite enlevé mais que nous avons récupéré. « Pendant les manifestations, nos équipes ne transigent pas avec ces valeurs d'accueil et s'efforcent de préserver une atmosphère calme au sein de nos établissements en demandant aux policiers et aux manifestants de ranger leurs armes et d'ôter leurs cagoules ».

Un policier se fait refouler d'une boulangerie

Un acte discriminatoire ?

Yvan Assioma, délégué d'Alliance police Paris s'étrangle : « c'est incroyablement choquant de vouloir nous mettre au même niveau que les casseurs. Nous n'avons pas les mêmes valeurs républicaines ». Le syndicaliste fulmine : « il me semble que les commerçants sont par ailleurs bien contents qu'on vienne sécuriser leur vitrine pendant les manifestations ».

La victime, refusée à la boulangerie, insiste, lui, sur le fait qu'il n'avait ni cagoule, « visage complètement découvert, brassard d'identification au bras et sans aucune arme apparente ». Il s'est fendu d'un rapport à sa hiérarchie et parle d'un acte clairement « discriminatoire ».



Le Bureau Régional Paris

Suivez-nous sur Facebook Alliance 75

